

EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHANCIA  
 Séance du vendredi 9 juin 2023

<p><u>Nombre de conseillers :</u>                  En exercice : 10                  Présents : 8                  Votants : 10</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le vendredi neuf juin, à dix-huit heures trente-huit minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.</p>
<p>Date de convocation du conseil municipal :                  1<sup>er</sup> juin 2023</p>	<p><u>Étaient présents :</u> BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, BERTHAIL Éric FOURNIER Christophe, FAYE Cyril, DUEZ Sophie, MEYNET Francine.</p>
<p>Date de mise en ligne de la délibération :</p>	<p><u>Excusé-es :</u>                  KOCIOLO Guillaume, excusé donne pouvoir à BONIN Robert,                  MAILLARD Valérie, excusée donne pouvoir à DELIANCE Jean-Luc</p> <p><u>Secrétaire de séance :</u> DELIANCE Jean-Luc</p>
<p><u>Objet :</u> Participation employeur à la mutuelle</p>	

Le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics a été publié, ainsi que ses quatre arrêtés d'application. Il a fait l'objet d'une Circulaire d'application NOR RDFB1220789C du 25 mai 2012.

Vu la délibération 2018-044 du 23/07/2018 choisissant la procédure de labellisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCORDE** une participation à la complémentaire santé des agents,
- **FIXE** le montant de la participation à hauteur de 45 €/mois pour l'année 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
 Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait certifié conforme  
 Le Maire,  
 Robert BONIN

